

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 MARS 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire - Catherine BARTHELET

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	GHARBI Stéphanie	SUE Hélène
BELOT François	JEANGUYOT Florence	SUE Julien
BOUCHEY Martine	JEANNOT Laurence	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
CUSINATO Françoise	RICLOUX Benoît	VARCHON Daniel
FUMEY Françoise		
Etaient absents excusés		
BAULIEU Matthieu a donné procuration à SUE Hélène		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra a donné procuration à CUSINATO Françoise		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
MOULIN Cyril a donné procuration à RICLOUX Benoit		
VUILLEMIN Emmanuel a donné procuration à TERRAZ-LADERRIERE Fanny		

Ouverture de la séance à 20 h 00

01 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 Février dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Monsieur François BELOT.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 – Jury d'Assises – Année 2024

Le tirage au sort pour la désignation du Jury d'Assises est effectué de manière traditionnelle à partir de trois lots de chiffres séparés, Les électeurs tirés au sort sont ceux portant les numéros 906, 1094 et 1108. Ils seront prévenus dans les meilleurs délais par la commune.

03 – GBM - Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune de PELOUSEY à Grand Besançon Métropole – Réalisation d'une aire de retournement aux Craits

Madame la Maire de PELOUSEY expose que dans le cadre du transfert, au 1^{er} janvier 2019, de la compétence Voirie, Parcs et Aires de Stationnement à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes pouvaient verser des fonds de concours :

- à hauteur de 50% pour toute opération engagée par la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole et concernant les opérations de requalifications et créations de voiries

OU

- correspondant au montant du complément de l'enveloppe GER (Gros Entretien Routier) accordée par le secteur concerné.

Pour le programme 2022, il a été réalisé l'opération « Craits » pour la réalisation d'une aire de retournement.

Cette opération est maintenant terminée et soldée, et il s'agit de formaliser le fonds de concours par le biais d'une convention, annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour le versement d'un fond de concours sur la base du taux de 39,6% défini par délibération du conseil de communauté du 10 novembre 2021, appliqué au montant HT des travaux restant à la charge de GBM.

Le montant de ce fonds de concours est arrêté à ce jour à 10 375,36 € HT.

Le conseil municipal autorise Madame la Maire à signer la convention avec Grand Besançon Métropole.

Le versement du fonds de concours interviendra en une fois, dès la convention signée par les deux parties, et sur la production d'un titre de recettes de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, Hélène SUE ne prend pas part au vote.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	18	0	0

04 – FORET – Programme de travaux 2023

Quentin METZ, agent ONF, propose à la commune le programme de travaux forestiers qu'il serait souhaitable de réaliser pour la gestion durable de la forêt communale. Le montant de ce programme de travaux est estimé à 6 680 € HT.

Stéphanie GARBHI présente en détail ces travaux correspondant à des interventions de cloisonnement, de dégagement et de nettoyage de jeunes peuplements sur les parcelles 11r, 26r, 27r, 28r et 29r, pour un montant, selon le devis présenté par l'ONF, de 6 661 € 88 HT, soit 7 327 € 88 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide de programme de travaux présenté par l'ONF ainsi que le devis correspondant à ces travaux.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Subventions aux associations locales

Comme chaque année le Conseil Municipal attribue des subventions aux diverses associations locales. Pour 2023, Madame le Maire propose les aides suivantes :

Associations		Montant accordé
Harmonie	Pouilley les vignes	305.00 €
ALE	Pelousey	2 000.00 €
APE	Pelousey	1 600.00 €
PSA	Pelousey	500.00 €
Anciens Combattants	Audeux	100.00 €
Club des Vignottes	Pelousey	600.00 €
Prévention Routière	Besançon	150.00 €
Souvenir Français	Canton d'Audeux	100.00 €
Etoile - section hand	Pouilley les vignes	400.00 €
Les Restos du Cœur	Besançon	100.00 €
Secours populaire	Besançon	100.00 €
Banque alimentaire	Besançon	100.00 €
Secours catholique	Pouilley les vignes	100.00 €
ACCA	Pelousey	110.00 €
Festi Pelousey	Pelousey	1 500.00 €
Amicale cycliste bisontine	Besançon	400.00 €
TOTAL		8 165 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les subventions détaillées ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

06 – Emplois saisonniers 2023

Afin de seconder les employés communaux, Madame le Maire propose la création d'emplois saisonniers pour l'été 2023 qui seront attribués, conformément aux dispositions applicables en la matière et édictées par le Centre de Gestion du Doubs, en priorité aux jeunes de PELOUSEY de 18 à 20 ans sur quatre périodes.

Proposition des périodes :

- Du lundi 5 juin au vendredi 30 juin 2023
- Du lundi 3 juillet au vendredi 28 juillet 2023
- Du lundi 31 juillet au vendredi 25 août 2023

La rémunération de ces agents sera basée sur l'indice brut de base des adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe, avec un horaire hebdomadaire de 35 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la création d'emplois jeunes pour l'été 2023 et charge Madame le Maire du recrutement de ces jeunes.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

07 - Délégations du Conseil Municipal au Maire

Madame le Maire a reçu du Conseil Municipal le 08 Juin 2020, diverses délégations dont elle fait ci-dessous le compte-rendu pour la période du 1^{er} Décembre 2022 au 28 Février 2023.

Objet de la délégation	Dossiers traités
1 - Passation des marchés publics ne dépassant pas le seuil légal en vigueur, pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence	1
2 - Acceptation d'indemnité de sinistre	0
3 - Cimetière - Concession	0
4 - Reprises d'alignement	0
5 - Urbanisme - Droit de préemption	6
6 - Urbanisme - Autorisations accordées	
Certificats d'Urbanisme	5
Déclarations Préalables	8
Permis de Construire	0
Modifications de Permis de construire	0
Permis d'Aménager	1
7 - Action en justice	0
8 - Véhicules communaux - règlement des conséquences dommageables en cas d'accident	0

Les élus reconnaissent avoir pris connaissance des délégations données à Madame Le Maire.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

08 – Convention de partenariat entre l'association Côté Cour et la Commune de Pelousey

L'association Côté Cour, scène conventionnée « Art, enfance, jeunesse », a proposé à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole un projet de saison nomade de spectacles à destination des familles, intitulé « Le Grand 8 ». Côté Cour organise la diffusion de spectacles pour le jeune public et le public familial en Franche-Comté, dans une démarche d'éducation artistique et de démocratisation de l'accès au spectacle vivant.

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole soutient Le Grand 8 en apportant une aide financière, logistique, en communication et en coordination à Côté Cour, notamment dans le lien avec les communes de la métropole. La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole a formalisé avec Côté Cour une convention pour la réalisation du Grand 8.

Afin d'accueillir une représentation du Grand 8 pour la saison 2022-2023, la commune de Pelousey se doit de conventionner également avec l'association Côté Cour, qui propose d'accueillir à Pelousey le 23 avril 2023 à 17 h 00 à la Maison de la Noue le spectacle « les petites géométries ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition d'animation culturelle et autorise Madame le Maire à signer la convention nécessaire à cette programmation.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

09 – Présentation des budgets primitifs 2023

Catherine Barthelet rappelle que ce travail a été réalisé en comité consultatif finances et également que les budgets seront présentés pour avis au Conseiller au Décideur Local (CDL) avant approbation en conseil municipal le 27 mars.

Les budgets sont toujours gérés avec rigueur, les excédents de fonctionnement chaque année permettent de pouvoir réaliser des projets régulièrement jusqu'à présent sans recours à l'emprunt, ni augmentation des impôts communaux. Cette année, afin de porter le grand projet de pole petite enfance, la commune devra recourir à un emprunt à hauteur de 600 000 €, ainsi qu'un prêt relais pour avancer le FCTVA qui ne sera versé deux années après l'engagement.

A ce stade, il n'est pas prévu d'augmenter les impôts comme cela avait été pressenti l'an passé car les bases ont été réévaluées de manière significative.

Benoit Ricloux remercie ses collègues pour leur participation et Solange Petit pour son travail de qualité à ses côtés. Il précise qu'à ce stade, il est encore dans l'attente de quelques devis qui lui permettront de préciser davantage les montants à mobiliser et certaines données qui interviennent plus tard, notamment concernant les recettes.

Il présente d'abord le budget communal.

Concernant les investissements, les élus amendent et échangent sur les propositions faites et valident les grands projets suivants : la création d'un projet petite enfance, des plantations en forêt, l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, un fond de concours pour la rue du Chanot (en enrobé) et la rue des Craits (aire de retournement), un meilleur éclairage de l'entrée de la maison de la Noue, le remplacement de la grande balançoire de la zone de loisirs, la création d'un terrain de pétanque sur la zone de loisirs, l'acquisition de livres pour la bibliothèque, la rafraîchissement d'une classe de l'école primaire...

Après le vote du budget fin mars, un article dans le Trait d'Union présentera en détail tous ces investissements.

En fonctionnement, les dépenses habituelles sont augmentation malgré les efforts portés en raison de l'inflation : augmentation du prix de l'eau, de l'électricité, du gaz, des contrats d'assurance... Les efforts doivent se poursuivre pour maîtriser les dépenses énergétiques.

Les projets et actions habituels se poursuivront ainsi que toutes les interventions en matière de sécurité et de contrôle liés à la sécurité bien sûr. Un budget important est consacré à la petite enfance et l'accueil des mercredis par exemple, au soutien aux associations, à l'accompagnement financier de l'apprentissage de la natation mais aussi à l'entretien de nos routes régulièrement. Ces dépenses de fonctionnement seront détaillées prochainement et n'appellent pas de remarques des élus.

Pour mémoire, le budget du CCAS est directement voté par les membres du CCAS, cela a été fait fin février, en tenant compte de la subvention annuelle du budget principal de 3 500 €.

Lors du prochain conseil municipal, les données chiffrées seront présentées en détail pour les budgets prévisionnels mais également pour la validation des comptes de l'année précédente (compte administratif et compte de gestion).

Informations diverses et dates à retenir

○ **Préfecture**

- Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires informe des financements de la transition écologique via les fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, soit les fonds verts. Une réunion d'information organisée par la Préfecture a permis de mieux comprendre quels projets pourraient être éligibles et sur quelle temporalité. Il se trouve que les projets en cours de la commune ne rentrent pas dans ce cadre.
- Une circulaire informe des nouvelles cartes de bruit des infrastructures routières, pas d'impact pour notre commune...

○ **Département**

- Les orientations budgétaires 2023 ainsi que le projet de mandat, PLANE.T.E. Doubs, sont présentés par le biais des documents envoyés à toutes les communes.

○ **Grand Besançon Métropole**

- Julien Sue et le Maire ont participé dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à une étude paysage (atelier n° 4) : les élus ont pu plancher sur le développement envisagé de différentes communes et voir comment l'impact paysager pourrait être amélioré par le biais du règlement écrit ou des OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation) ...
- Une nouvelle lettre aux élus (n° 12) a été envoyée, leur permettant de mieux suivre l'actualité de Grand Besançon.
- Un comité de secteur ouest s'est tenu le 24 février, il a permis aux élus d'appréhender la stratégie d'habitat pour les 20 prochaines années au travers des documents de planification que sont les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), PLH (Programme Local de l'Habitat) et PLUi. Il est proposé de présenter les éléments projetés lors du prochain conseil.
- Une visite du Secteur ouest a eu lieu mardi 28 février par la présidente de GBM et une délégation des services : plusieurs aménagements, opération d'habitat, requalifications de locaux ont été montrés... A Pelousey, les exploitants de la Ferme de Fontagneaux ont présenté leur activité et la commune a évoqué le projet de création de mode doux à l'entrée du village, projet qui serait porté par GBM avec le concours de la commune et du département...
- Une lettre d'information GINKO présente l'arrivée de deux bus électriques, le développement du biogaz, la sobriété énergétique des bâtiments...

Actualité des comités consultatifs et pilotage

○ **CCAS**

Une réunion du CCAS s'est tenue le 28 février : les membres ont validé les comptes administratifs, compte de gestion 2022 ainsi que le budget prévisionnel 2023. Un bilan des actions a été présenté et de nouveaux projets pour cette année sont prévus : l'accompagnement habituel proposé, une conférence organisée par le Pôle Gériatrique d'Innovation (PGI) a eu lieu début mars et donnera lieu à un article, une enquête qui est en cours par des étudiants de l'UFC et nouveau pour ce premier semestre : une après-midi Guinguette au mois de juin.

Le Secours Catholique informe qu'il poursuit son accueil et la friperie solidaire chaque samedi matin à Pouilley-Les-Vignes.

○ **Commission Communale des Impôts Directs**

Cette commission s'est réunie le 4 mars, sans l'accompagnement des services fiscaux, mais tout s'est bien passé.

Informations des référents

- Recensement de la population

Daniel Varchon présente un bilan du recensement de la population : merci à Daniel dans son rôle de coordonnateur communal et aux agents recenseurs qui ont réussi à avoir un très bon résultat de retour d'enquête grâce à leur pugnacité : 1580 habitants comptabilisés sans les « comptés à part », 645 logements... Les données officielles seront confirmées par l'INSEE et impacteront positivement la Dotation Globale de Fonctionnement dès 2024.

- Urbanisme

Julien Sue évoque la fin de l'enquête publique concernant la révision allégée du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le commissaire enquêteur a reçu quelques contributions et rendra son rapport prochainement, il sera amendé par la commune et les services de GBM.

Julien Sue est toujours régulièrement mobilisé pour accompagner les habitants dans leur projets et assurer l'interface avec les services instructeur de GBM.

INFORMATIONS DIVERSES

- Laurence Jeannot et le maire ont participé au conseil syndical du SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux) le 1^{er} mars : les budgets ont été validés, les associations ont présenté leur bilan qui est positif.
- Catherine Barthelet a présidé l'assemblée générale de l'AUDAB (Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche Comté) le 22 Février, le rapport d'activités est présenté aux conseillers pour information.
- Une rencontre avec Côté cour a permis de préparer l'accueil du spectacle du Grand 8 prévu le 23 Avril. (voir convention validée en séance).
- Le Café de la mairie sera ouvert du dimanche 2 au samedi 8 avril. L'organisation est validée par les élus.
- Benoit Ricloux, François Belot et le maire ont organisé en mairie différentes rencontres avec les associations locales l'ALE (Association Loisir Evasion) et PSA (Pelousey Sport Aventure) afin de comprendre leurs besoins et déterminer avec eux le niveau de subvention 2023. Cela a permis de préparer la délibération du jour. Les élus saluent leur compréhension vis-à-vis du contexte inflationniste.
- Ils ont reçu aussi une délégation de joueurs de pétanque afin d'envisager avec eux un aménagement spécifique au sein de la zone de loisirs. Les devis sont en cours pour porter un aménagement qui convienne à tous.
- Une autre rencontre a été organisée avec des habitants souhaitant monter un collectif pour développer les pistes cyclables dans notre secteur. Les élus ont fourni les explications concernant le schéma directeur de Grand Besançon en révision et toutes les démarches que les élus ont entrepris depuis 2009. Le nouveau schéma sera prochainement approuvé, le Maire fait tout pour que le projet Pelousey-Pouilley les Vignes soit inscrit dans les priorités.
- Le maire a participé à une commission d'attribution de logement pour Loge GBM. Il n'y a aucun logement vacant sur le parc social et la commune enregistre toujours autant de demandes...
- Suivi du projet Vert Village : les amendements des habitants ont été expliqués au référent GBM, les élus sont donc dans l'attente du nouveau plan à valider et à diffuser ensuite aux habitants...
- Un premier pré-projet pour l'étude de l'entrée du village a permis de définir une enveloppe estimative qui reste à affiner. Les échanges vont se poursuivre avec les services du département afin de définir les aménagements de sécurité obligeant les automobilistes à ralentir.
- François Belot précise par ailleurs que la reprise du chemin menant à la cabane de chasse a été refait comme convenu par l'entreprise Tattu.

- Afin de soulager Stéphanie Gharbi qui a de nouvelles responsabilités professionnelles, Julien Sue suivra désormais les employés communaux et Martine Bouchey s'occupera du fleurissement. Merci à eux !
- Hélène Sue et Fanny Terraz-Laderrière informent qu'elles ont rencontré à plusieurs reprises l'entreprise Intramuros pour mettre en place comme convenu une application sur les portables en lien avec le site de la commune. Elles présenteront en détail cette démarche lors du prochain conseil.
- Stéphanie Gharbi explique qu'elle a rencontré le référent ONF pour préparer le budget 2023. La commune a réalisé de belles ventes de chênes avec une scierie locale, une autre partie du bois sera transformé pour le pellet par exemple... Plusieurs élus signalent qu'ils ont observé des feux dans les bois, a priori par des affouagistes, ce qui est interdit. Des contrôles seront effectués avec l'ONF.
- Florence Jeanguyot expose le projet « défis jeunes » qu'elle porte avec Valérie Brulé pour le comité jeunes citoyens : Pelousey 2050 ! Les jeunes réalisent une maquette entre autre à partir de matériaux recyclés de la matériauthèque qui est déjà intervenue à titre bénévole à plusieurs reprises dans la commune. Il est proposé que le CCAS accompagne ce projet par le biais d'une convention avec la matériauthèque.
- Une nouvelle journée de grève étant annoncée, la commune mettra à nouveau le Service Minimum d'Accueil en place demain.
- Un poteau a été endommagé rue du Champ Pusy mais la personne s'est déclarée en mairie, il sera donc remplacé par Grand Besançon.

Scolaire

- **École de Pelousey** : La directrice informe de la préparation de l'exposition en lien avec la réinterprétation des œuvres louées à l'ASCAP et d'un défilé de carnaval le 31 mars : CARN'ASCAP
- **Collège de Pouilley-Les-Vignes** : Organisation des portes ouvertes le samedi matin 1er avril

Périscolaire

- **Les Francas** – Lors d'une rencontre avec le référent, le budget 2023 a été présenté au maire. Après échanges, l'association a retravaillé une nouvelle version pour palier les augmentations auxquelles l'association doit faire face (revalorisation des salaires, coût des repas...) sans augmenter de manière significative le reste à charge de la commune. Les tarifs de la restauration scolaire seront étudiés pour la rentrée 2023/2024.

AGENDA :

Agenda des élus :

- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Prochaines séances du conseil municipal
 - Lundi 27 Mars (Vote des budgets)
 - Lundi 24 Avril
- Comités Consultatifs à venir
 - Comité urbanisme, tous les mercredis – 17 h / 19 h
 - Comité environnement : samedi 25 mars – 9 h 30 – lecture de paysage, cultiver l'eau
 - Comité nouveaux projets : mardi 21 avril – 17 h 30

Événements futurs :

Date	Organisateur	Lieu	Manifestation
Samedi 11 Mars à partir de 13 h	City car Pelousey Classic	Pelousey et ses alentours	Course cycliste
Samedi 18 Mars à 20 h 30	LA CHIPS	Salle Saint-Martin	Spectacle d'improvisation
Dimanche 19 Mars à 15 h	ALE	Salle Saint-Martin	Match d'impro Pelousey/Battant
Samedi 25 Mars de 9 h à 12 h	PLAN CLIMAT	Salle Saint-Martin	Conférence
Vendredi 14 Avril à partir de 11 h	Classic Grand Besançon DOUBS	50 communes aux alentours de Besançon	Course cycliste

Fin de la séance à 23H20

Le secrétaire de séance

François BELOT



Le Maire

Catherine BARTHELET

